



Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie



**Accompagner les États
et gouvernements dans les réformes
nécessaires à la transformation
de l'éducation**

Depuis sa création en 1960, la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) œuvre pour la promotion de l'éducation. Elle compte aujourd'hui 44 États et gouvernements membres.

La CONFEMEN a trois missions essentielles :

- Informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réformes en cours
- Nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun
- Animer la concertation entre ministres et experts pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation

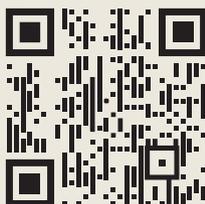
VISION : La CONFEMEN s'affirme comme une institution politique et stratégique de référence en Francophonie dans le domaine de l'éducation, en offrant aux États et gouvernements membres des informations et données probantes nécessaires à la prise de décision ainsi que l'appui technique nécessaire pour opérer le changement en vue d'atteindre les cibles de l'ODD4.

La CONFEMEN contribue à la réflexion et à la définition des orientations stratégiques sur différents aspects essentiels liés à l'avènement d'une éducation de qualité pour tous tels que l'évaluation, la formation des enseignants, la révision des curricula, la production de manuels scolaires adaptés, le numérique en éducation, la gestion des systèmes éducatifs ainsi que tous les facteurs entrant dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité interne et externe des systèmes éducatifs.

La CONFEMEN est un :

- espace de réflexion et d'analyse sur les politiques éducatives ;
- espace de dialogue en éducation, de concertation entre décideurs et d'échange entre les acteurs de l'éducation ;
- cadre de coopération pour la promotion du point de vue de la Francophonie dans les rencontres internationales ;
- partenariat fonctionnel pour des échanges et des actions à mener en coopération.

Pour plus d'informations :



DES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

Le PASEC : Un programme au service du pilotage des systèmes éducatifs

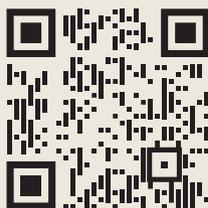
Créé en 1991, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) vise à informer sur l'évolution des performances des systèmes éducatifs, afin d'aider au pilotage des systèmes éducatifs, à l'élaboration et au suivi des politiques éducatives. En trois décennies, le Programme a mené des évaluations nationales dans plusieurs pays francophones d'Afrique subsaharienne, au Liban et en Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos et Vietnam) et des analyses thématiques, notamment sur le statut des enseignants, le redoublement et les suivis de cohorte.

Le PASEC constitue un outil d'appui au pilotage des systèmes éducatifs des États et gouvernements membres de la CONFEMEN en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation. Depuis 2014, le PASEC met l'accent sur les évaluations internationales afin de mieux répondre aux besoins des pays dans le contexte de l'ODD4. À cet effet, le Programme a conduit deux évaluations internationales PASEC2014 et PASEC2019.

OBJECTIFS

- **Mener** des évaluations groupées comparatives des performances des systèmes éducatifs dans l'enseignement de base et appuyer les pays pour la mise en œuvre d'évaluations et d'études spécifiques nationales
- **Identifier** les facteurs d'efficacité et d'équité pour l'éducation de base
- **Mettre** à disposition des politiques nationales des indicateurs qui leur permettent de se comparer dans l'espace et dans le temps
- **Poursuivre**, dans chaque pays bénéficiaire, le développement d'une capacité interne et durable d'évaluation de leur système éducatif et d'appropriation des résultats et dynamiser la recherche ;
- **Aider** les pays à définir et à prendre en compte la place et le rôle de l'évaluation des acquis scolaires dans les politiques éducatives nationales en vue de développer une culture de l'évaluation.

Pour plus d'informations sur le PASEC :



LE PACTE POUR ACCOMPAGNER LES RÉFORMES SPÉCIFIQUES POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION

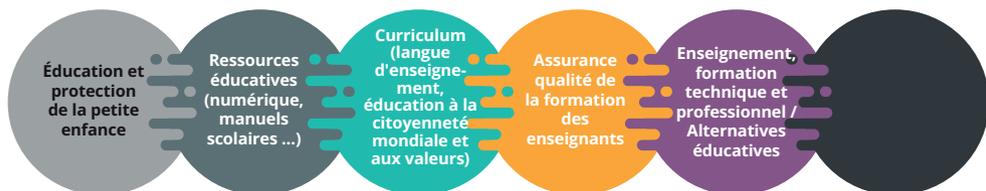
Le **PACTE**, c'est le **Programme d'appui au changement et à la transformation de l'éducation** de la CONFEMEN créé lors de la 59^e conférence ministérielle des 22 et 23 février 2022 à Rabat (Maroc)

- Le **PACTE** vise à renforcer l'accompagnement des États et gouvernements membres de la CONFEMEN dans l'atteinte des cibles de l'ODD4, pour une transformation effective de l'éducation
- Pour cela, le **PACTE** agit en complémentarité avec le PASEC (programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN) pour mettre en œuvre les interventions de la CONFEMEN

Le PACTE dispose de deux divisions complémentaires :

- division Observatoire de la Qualité de l'Éducation
- division Appui aux Politiques Éducatives

Le PACTE se déploie à travers six domaines d'interventions prioritaires :



Ses modalités d'interventions

- des études
- des notes de politique éducative
- des projets pilotes
- des partages et transfert de connaissances

Pour plus d'informations
sur le PACTE:

